

# Info Marne

## SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

Édito : L'effort de guerre, une attaque contre les plus précaires .....	1
1 <sup>er</sup> avril : Le médico-social et le social en lutte .....	2
3 avril : Non à l'année noire pour la fonction publique .....	2
Châlons-en-Champagne : Soutien aux OQTF .....	2
Grève de l'audiovisuel public .....	2
Vitry-le-François : La casse du service public de santé en marche .....	3
Stigmatisation des retraités : ça suffit ! .....	3
Montreuil : Assises Nationales du Logement .....	3
Suppression des CESER : nouvelle attaque contre la démocratie .....	4
Pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales .....	4



**4 avril 2025**  
**#103**

## Edito : L'effort de guerre, une attaque contre les plus précaires



L'effort de guerre, c'est ce qui tourne en boucle sur les plateaux d'information avec à chaque fois le même refrain insidieux et pervers, il faut baisser les dépenses sociales et augmenter celles de l'armement.

Mais comme cela est « étrange », personne ne parle de recettes... Pourtant de nombreux journaux mettent en avant les profits indécentes du CAC 40 comme en témoignent ses performances, plus 64 % en dix ans, plus 10 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 ! C'est aussi étrange que l'on ne demande jamais aux actionnaires des entreprises du CAC 40 qu'ils donnent 7h ou une journée de bénévoles.

Après la trahison du premier ministre sur la réforme des retraites, sont entrées en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025, les mesures régressives sur l'assurance chômage, signées fin 2024 par les collaborateurs CFDT, FO et CFTC, ainsi que les trois organisations patronales (MEDEF, CPME, U2P).

Ces mesures vont pénaliser les chômeurs de plus de 50 ans, car le seuil ouvrant droit à 22,5 mois d'indemnisation au maximum, va passer de 53 à 55 ans et celui ouvrant droit à 27 mois, de 55 à 57 ans.

Pour les autres demandeurs d'emploi, la durée d'indemnisation maximum sera de 18 mois. De même l'attribution du RSA est désormais conditionnée à une activité. La réforme conditionne désormais, pour le versement de l'aide, à effectuer 15 à 20 heures d'activités hebdomadaires.

Les efforts sont toujours demandés aux plus précaires, jamais aux plus riches. Ce gouvernement est vraiment à la botte des plus « grands » de ce monde et continue d'affaiblir notre modèle social qui, grâce à la Sécurité sociale, basée sur les principes de solidarité et d'universalité, permet à tous les citoyens, quelles que soient leurs professions, leurs situations personnelles et financières, d'être protégés.

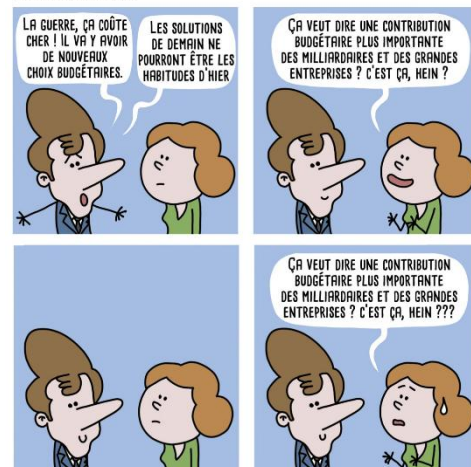
Plutôt qu'une économie de guerre visant à satisfaire les profits du capital, l'urgence est plutôt le réarmement budgétaire de tous les secteurs sacrifiés, les services publics, la protection sociale, le logement, les transports, ou l'industrie, là où les plans sociaux se multiplient.

Ghislain BRIDE, secrétaire général de l'UD CGT de la Marne

**Union Départementale  
des syndicats CGT de la Marne**

15, boulevard de la Paix  
BP 11215  
51058 Reims Cedex  
Tél. 03 26 88 23 04  
[udcgt51@laposte.net](mailto:udcgt51@laposte.net)  
[www.udcgt51.fr](http://www.udcgt51.fr)

### EFFORT DE GUERRE



## 1<sup>er</sup> avril : *Le médico-social et le social en lutte*



À Reims, ils étaient environ 200 manifestants Place Royale, devant la sous-préfecture, à l'appel de l'Intersyndicale, pour dénoncer l'austérité budgétaire et le projet de

convention collective unique étendue qui aurait pour conséquence de rabaisser tous les acquis des conventions collectives en vigueur. Étaient présents des salariés de l'Institut Michel Fandre, La Sauvegarde, l'Éveil, de la protection de l'enfance, des aides à domicile et des crèches municipales. Une large représentation qui en dit long sur la colère qui s'exprime dans le secteur où l'emploi, les conditions de travail et les conditions salariales ne cessent de se dégrader. ([Voir le reportage de France 3 ICI 12/13](#))

À Châlons-en-Champagne, une cinquantaine de personnes se sont réunies devant la Maison des syndicats. Une mobilisation en demi-teinte qui s'explique entre autres par la difficulté de faire grève quand on est en sous-effectif. En fin de matinée, une délégation de la CGT a été reçue par Thomas MONTBATUT, directeur de cabinet de la préfecture de la Marne. Cela a permis de lui transmettre les revendications des personnels. Plutôt à l'écoute des répercussions sur les publics accompagnés, il a pris note de la situation des oubliés du Ségur, comme certains personnels administratif ou technique des foyers de l'enfance. ([Lire l'article de l'Union](#)) ([lire l'article de l'Humanité](#))

## 3 avril : *Non à l'année noire pour la fonction publique*

Les syndicats CGT, FSU, UNSA et SUD appelaient à une journée de mobilisation le 3 avril 2025 pour protester contre la mise à mal de la fonction publique qui se traduirait par une « année noire » pour la rémunération avec le gel du point d'indice, la réduction de l'indemnité maladie à 90 % et le maintien du jour de carence.

Cette mobilisation visait aussi à dénoncer les choix budgétaires austéritaires du gouvernement, la réduction des services publics, la remise en cause des retraites des fonctionnaires. Les organisations s'opposent au report de l'âge légal imposé par la réforme de 2023 et revendiquent l'abrogation des 64 ans.

Dans la Marne, la mobilisation s'est traduite par un appel à rassemblement devant les établissements de santé et un appel à la grève pour les salariés de l'éducation nationale. ([Lire l'Humanité](#))

## Châlons-en-Champagne : *Soutien aux OQTF*



À l'initiative de plusieurs associations et de l'Union Locale CGT, une centaine de personnes se sont rassemblées le 28 mars 2025 Place Foch à Châlons-en-Champagne pour apporter leur soutien aux jeunes étrangers sous OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français). Alors qu'ils ont un emploi, qu'ils sont diplômés ou en apprentissage, une dizaine d'entre eux viennent de recevoir une obligation de quitter le territoire.

Une conséquence de la loi asile et immigration de janvier 2024 et de la circulaire RETAILLEAU de janvier 2025 qui ont considérablement durci les conditions de régularisation des étrangers. Une initiative d'une grande violence et d'une grande injustice à l'encontre de jeunes en plein parcours d'intégration qui se retrouvent plongés dans l'incertitude, privés de travail et donc de logement.

Les associations ont déposé un recours suspensif devant le tribunal administratif qui statuera dans un délai de trois à dix mois. ([voir l'hebdo du vendredi](#))

## Grève de l'audiovisuel public



L'audiovisuel public était en grève les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril, jour d'examen du projet de loi de Rachida DATI par la commission des affaires culturelles de l'Assemblée Nationale. Ce projet prévoit notamment la création d'une holding France Médias, chapeautant Radio France et France Télévisions, et

deux filiales, France Info pour rapprocher radio et télévision et Ici qui réunirait les réseaux régionaux des ex-France 3 et France Bleu, ce qui priverait les salariés de leur convention collective.

Les syndicats CGT de l'audiovisuel public et la Fédération du spectacle CGT ont organisé le 31 mars un meeting à la Bourse du travail de Paris réunissant de nombreuses personnalités politiques, intellectuelles et acteurs syndicaux du secteur. Entre autres invités, Sophie BINET, qui a fait l'ouverture.

La mobilisation des personnels se poursuit depuis un an contre ce projet de réforme de l'audiovisuel public qui, derrière un affichage de renforcement, a bel et bien pour but, dans le contexte d'austérité à tous les étages, de faire un plan d'économie massif et de remettre au pas l'indépendance éditoriale des antennes. La soirée et toutes les interventions sont disponibles [sur YouTube](#).

## **Vitry-le-François** : *La casse du service public de santé en marche*

Alors que les pompiers du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) sont en grève à l'appel de la CGT pour s'opposer aux réductions d'effectifs, le projet de l'ARS (Agence Régionale de Santé) Grand-Est de supprimer les urgences de nuit à l'Hôpital de Vitry-le-François concerne les 30 000 habitants du Pays vitryat.

L'hôpital de Vitry-le-François a déjà subi en 2015 la fermeture de sa maternité et de son bloc opératoire avec des conséquences dramatiques. On se souvient qu'en février 2015, trois semaines après la fermeture de la maternité, une femme avait accouché aux urgences, les urgences qu'il est aujourd'hui question de passer à mi-temps.

Cette fermeture des urgences de nuit conduirait à doubler le délai d'intervention déjà impacté par les sous effectifs des pompiers et la saturation des urgences de Châlons-en-Champagne et Saint-Dizier, avec tous les risques que cela entraînerait dans la prise en charge des patients.

L'USD CGT de la Marne a obtenu un rendez-vous le 23 avril à l'ARS à Châlons-en-Champagne, en présence du directeur de l'hôpital de Vitry-le-François, pour s'opposer à ce projet mortifère qui conduirait à une réduction alarmante de l'offre de soins dans cette partie du département. La CGT exige le maintien 24h sur 24 du service des urgences de l'hôpital de Vitry-le-François.

## **Stigmatisation des retraités** : *ça suffit !*



« Avec l'allongement de l'espérance de vie, la retraite devient une forme de rente d'inactivité pour des personnes en bonne santé. Nos finances et notre économie ne peuvent plus se le permettre. » Cette déclaration cynique de Nicolas Dufourcq, patron de la banque publique

d'investissement (BPI), qui plaide avec le Medef pour la retraite à 70 ans, en dit long sur l'indécente stigmatisation des 17 millions d'hommes et de femmes qui ont cotisé durant toute leur vie active pour acquérir leurs droits. Il faut savoir que les pensions ne représentent que 13,5 % du PIB de la France pour 25 % de la population... Les patrons veulent-ils revenir au temps d'avant Ambroise CROIZAT, ministre du travail en 1945, quand la retraite n'était que l'antichambre de la mort ?

## **Montreuil** : *Assises Nationales du Logement*



Le logement constitue aujourd'hui le premier poste de dépense des ménages, en moyenne 27 %, pouvant atteindre jusque 50 % pour certains foyers, en particulier pour les locataires dans des zones en tension. La flambée des loyers, des prix, de l'énergie et des charges locatives, fragilisent la sécurité économique et sociale de millions de travailleurs et leurs familles. En 2023, 4,1 millions de personnes étaient mal logées et 2,7 millions de ménages étaient en attente d'un logement social.

Face à ce constat, les Assises Nationales du 2 avril à Montreuil auxquelles l'UD CGT de la Marne a participé, avaient pour but d'identifier les leviers d'action pour l'accès à un logement abordable

et décent, faire le point sur les droits des salariés, notamment l'utilisation du 1 % patronal (Action Logement), mais aussi explorer les moyens d'agir dans les entreprises et les institutions pour gagner de nouveaux droits. ([Lire le manifeste CGT pour le droit au logement](#))

## **Suppression des CESER :** *nouvelle attaque contre la démocratie*

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de simplification de la Vie économique par l'Assemblée nationale, les groupes LIOT, LR et RN, ont déposé des amendements en commission pour supprimer de nombreux conseils, comités et agences indépendantes. Certaines suppressions ont été rejetées, mais plusieurs ont été adoptées, dont celle des Conseils Economiques Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER). Cet amendement voté en commission supprimerait donc les CESER, s'il était confirmé en séance publique lors de l'examen du projet de loi prévu du 8 au 11 avril 2025.

La CGT s'insurge contre ce projet qui vise à affaiblir notre démocratie, et qui est clairement inspiré par l'obsession trumpiste de tailler dans les dépenses publiques. On peut s'interroger aussi sur la position des élus LIOT et LR de la région, qui ont bénéficié du barrage contre l'extrême-droite pour se faire élire. ([Lire le communiqué de la CGT](#))

## **Pas de conquêtes sociales** *sans libertés syndicales*

**Amar LAGHA**, Secrétaire Général de la Fédération commerce et services a été entendu par la police au commissariat de Nanterre, mercredi 26 mars. Plusieurs centaines de militants étaient venus le soutenir. Une audition qui a tourné court compte tenu de la vacuité du dossier... La main d'Amar « aurait frôlé de près le visage d'un manager » (on est prié de ne pas rire) lors d'une action de soutien à une salariée de l'enseigne Metro agressée physiquement par un supérieur. De toute évidence, comme l'a souligné Amar, il s'agit d'une tentative (bien vaine) d'intimider la CGT. ([Voir le site de la CGT](#))



**Timothée ESPRIT**, délégué syndical de l'entreprise Toray, à Lacq (Pyrénées atlantiques) était convoqué à un nouvel entretien en vue de son licenciement le 31 mars 2025. ([Voir Info Marne n°102](#)). Près de 200 militants venus de toute la France étaient présents devant l'entreprise. L'entretien a duré une dizaine de minutes, la direction n'ayant aucun grief à formuler et pour cause : Timothée, réintégré suite à une décision de justice, a reçu sa convocation à cet entretien au moment même où il réintégrait l'entreprise ! On évoque un « client mystère » de l'entreprise qui se serait ému de la réintégration de Timothée et aurait poussé la direction à s'enliser dans cette procédure « de ouf ». ([lire l'article d'Ici](#)) ([voir l'intervention vidéo de Timothée ESPRIT](#))



64 ANS

C'EST

TOUJOURS

NON

la  
cgt